

PROGRAMME FORMATION POST-PERMIS

(durée 7h)

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route et à la conduite rationnelle.

Pré-Requis :

- Avoir obtenu son permis depuis moins de 2 ans.
- Être titulaire du permis B.

Personnes concernées :

Toute personne titulaire du permis B depuis moins de 2 ans.

Durée : 7 heures.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques, illustrations vidéo,
- Mise en pratique sur différentes situations de travail,
- Véhicules équipés pour l'enseignement de la conduite.
- Formateurs diplômés du BEPECASER ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Aires de manœuvres privées.
- Pédagogie par objectifs, essentiellement pratique.

Validation :

Attestation de formation permettant de réduire la période probatoire du permis de conduire à condition de n'avoir commis, au cours de cette période, aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire.

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue :

Évaluation théorique par QCM sur les éléments du programme de formation.

Programme de formation :

Accueil des participants Présentation de la formation et présentation des stagiaires et des formateurs.

Bilan de l'insécurité routière depuis 50 ans.

Les principaux facteurs d'accidents.

La vitesse et ses conséquences

Les lois physiques :

- Vitesse et distances d'arrêts

Mise en situation pratique :

- Estimation de la vitesse et des distances
- Évaluation des distances d'arrêt

Les lois psychophysiques

Le conducteur et la vitesse :

- Le temps de réaction
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation

Mise en situation pratique :

- Exercice sur le temps de réaction.

Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite

Alcool :

Le taux d'alcoolémie en fonction des différents alcools et de la morphologie.
Les moyens de contrôle
Alcool : effets sur le conducteur
Réglementation et sanctions
Conséquences pour l'assurance

Drogues et produits psycho-actifs :

Les moyens de contrôle.
Drogues : effets sur le conducteur
Réglementation et sanctions
Conséquences pour l'assurance

Téléphone au volant :

Conséquences de l'utilisation du téléphone au volant
Le cas spécifique des textos et des réseaux sociaux
Réglementation et sanctions
Conséquences pour l'assurance

La conduite rationnelle et préventive.

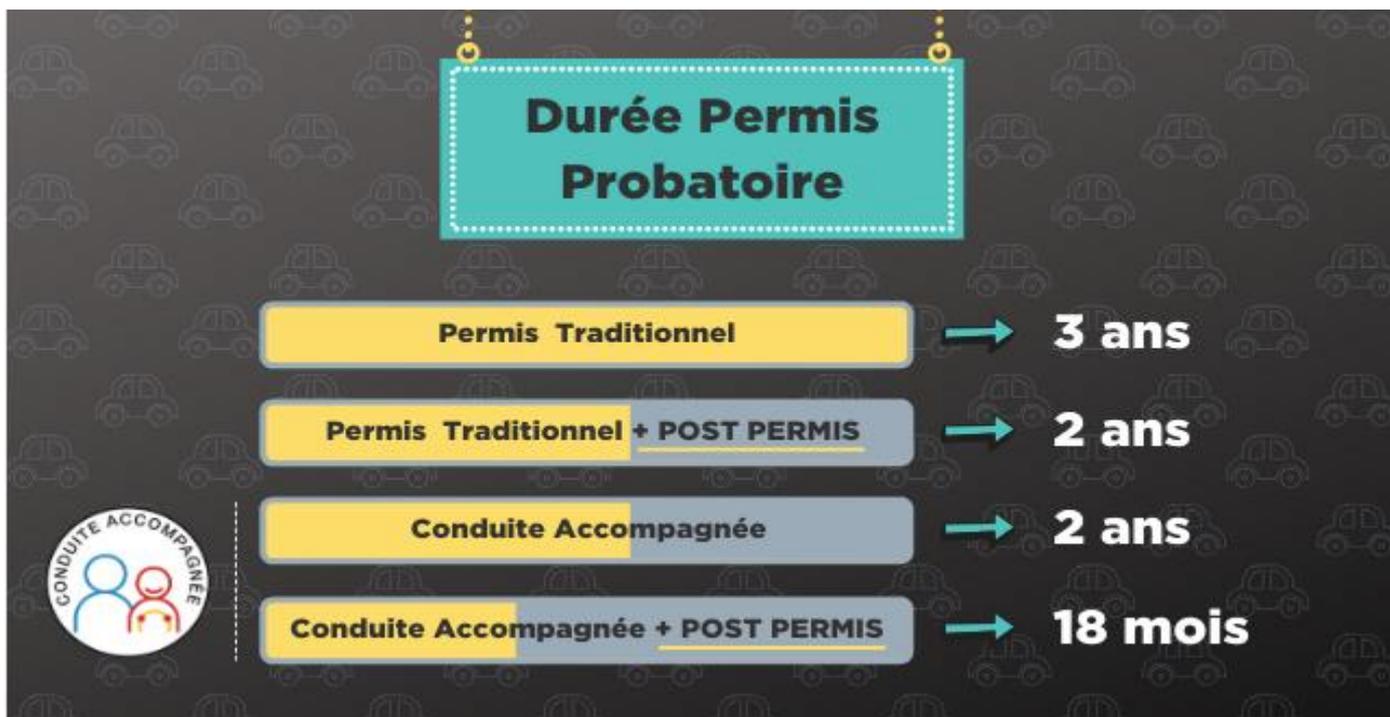
Théorie

Le principe de fonctionnement du véhicule et de son moteur.
Les principaux organes de la chaîne cinématique.
Présentation de la technique de conduite.

Pratique

Évaluation initiale avec relevé de la consommation sur un parcours type.
Mise en pratique des techniques de conduite enseignées en théorie.
Évaluation finale sur le même parcours type.
Comparaison des résultats et débats.

Évaluation de la formation et bilan de la journée.



Non seulement cette formation permet de

réduire le délai probatoire

du nouveau conducteur, mais il permet également de s'assurer
d'une certaine sérénité au volant

rendant la conduite plus fluide et plus sécuritaire

pour le bénéficiaire de la formation ainsi que pour toutes les personnes qui le/la croise.